

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 24 (1879)
Heft: 18

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 18

Lausanne, le 30 Août 1879.

XXIV^e Année.

SOMMAIRE. — Rassemblement de la I^{re} Division, p. 401. — Fête fédérale des sous-officiers suisses, p. 407. — Les grandes manœuvres d'automne en France, p. 413. — Annonce, p. 416.

RASSEMBLEMENT DE LA I^{re} DIVISION

(Septembre 1879.)

ORDRE DE DIVISION N° 4. — Concentration de la Division et cantonnements. — Suppositions générales et données spéciales pour les manœuvres. — Tenue des troupes. — Marques distinctives. — Juges de camp. — Prescriptions générales pour les manœuvres.

I. CONCENTRATION DE LA DIVISION ET CANTONNEMENTS.

Le 16 septembre les troupes quitteront les cantonnements qu'elles occupaient pendant les cours préparatoires et se formeront pour les manœuvres de Division en deux corps, dont les cantonnements sont fixés comme suit, sauf ordre contraire, pour les 16, 17 et 18 septembre.

a) Corps de l'Est.

Etat-major de la Division	Echallens.
» de la brigade d'infanterie N° 1	1	.	.	.	Vuarrens.
» » » » 2	2	.	.	.	St-Barthélemy.
» du régiment » » 1	1	.	.	.	Essertines.
» » » » 2	2	.	.	.	Vuarrens.
» » » » 3	3	.	.	.	Goumcœns-la-Ville.
» » » » 4	4	.	.	.	St-Barthélemy.
» » de cavalerie » » 1	1	.	.	.	Goumcœns-la-Ville.
» de la brigade d'artillerie » » 1	1	.	.	.	Echallens.
» du régiment » » 1	1	.	.	.	Fey.
» » » » 2	2	.	.	.	Villars-le-Terroir.
» » » » 3	3	.	.	.	Sugnens.
Guides	Echallens.
Bataillon de fusiliers N° 1	1	.	.	.	Corcelles s/Chavornay.
» » 2	2	.	.	.	Essertines.
» » 3	3	.	.	.	Orzens, Oppens.
» » 4	4	.	.	.	Penthéréaz.
» » 5	5	.	.	.	Vuarrens.
» » 6	6	.	.	.	Pailly.
» » 7	7	.	.	.	Goumcœns-la-Ville.
» » 8	8	.	.	.	Villars-le-Terroir.
» » 9	9	.	.	.	Fey.
» » 10	10	.	.	.	St-Barthélemy.
» » 11	11	.	.	.	Echallens.
» » 12	12	.	.	.	Poliez-le-Grand.
Batterie N° 1	1	.	.	.	Rueyres, Bercher.
» 2	2	.	.	.	Fey.
» 3	3	.	.	.	Vuarrens.
» 4	4	.	.	.	Villars-le-Terroir.
» 5	5	.	.	.	Sugnens.
» 6	6	.	.	.	Poliez-le-Grand.